Communiqué de presse de Hervé SAULIGNAC

Le 18 décembre 2017

Hervé SAULIGNAC nommé au sein de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation.

Hervé Saulignac vient d'être désigné par le Président de l'Assemblée Nationale pour siéger au sein de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation.

Après les demandes répétées de l'Association des maires de France et de divers élus locaux, l'Assemblée Nationale, va se doter, à l'image du Sénat depuis 2009, d'une Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, composée de 36 députés.

Suite à l'application du non cumul des mandats en juin dernier entre un mandat de parlementaire et un mandat d'exécutif local, cette délégation constituera un espace de dialogue entre députés et élus locaux sur des dossiers majeurs et transversaux pour l'avenir de nos territoires à l'instar des finances locales, des réformes territoriales et de la décentralisation.

A ce titre, Hervé Saulignac aura pour mission de dialoguer avec les représentants des collectivités, d'auditionner des personnalités compétentes sur ces questions (ministres, représentants d'association de collectivités, hauts fonctionnaires, etc.) et de faire des propositions au Gouvernement dans le cadre de rapports d'information. Les dossiers dont va se saisir la nouvelle Délégation seront nombreux : suppression de la taxe d'habitation et remplacement des ressources, contractualisation financières Etat-collectivités, « plan villes moyennes » lancé par le Ministère de la cohésion des territoires, Agence de cohésion des territoires, etc.

Hervé Saulignac a été choisi par le Président de l'Assemblée Nationale pour siéger au sein de cette Délégation au vue de sa bonne connaissance et expérience des différents échelons des collectivités territoriales. Désormais investi au sein de cette Délégation, il sera un interlocuteur privilégié des élus locaux et plus particulièrement des élus ardéchois. Il veillera à relayer leurs propositions, tout comme leurs inquiétudes pour bâtir des territoires, à l'instar de l'Ardèche, certes ruraux, mais avant tout innovants et ambitieux.